

D-2021-092

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	63
Votants	67

Conseil Communautaire du 29 avril 2021

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération,
légalement convoqué le 23 avril 2021,
s'est réuni, en session ordinaire en Visio conférence,
sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

CONVENTION POUR LA FACTURATION ET LA PERCEPTION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES USAGERS DE LA COMMUNE DE MARMANDE

Etaient présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE -
Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Catherine BERNARD - Benjamin FAGES - Christian
PEZZUTTI - Michel COUZIGOU - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Pierre CAMANI - Emilie BAYLE
- Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE
- Sophie BORDERIE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN -
Martine CALZAVARA - Laurent CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Maud CARUHEL -
Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE
PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Muriel FIGUEIRA -
Stéphane FRANCIS - Claudette GALLESIO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Claude
LAGARDE - Claude LALANDE - Guy LAUMET - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Didier
MONPOUILLAN - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT -
Noëlli REY-LE MEUR - Loréline ROQUES - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Jacques VERDELET -
Emmanuel VIGO - Nadine ZANARDO

Absents ou excusés

Jean Luc ARMAND - Gaëtan MALANGE - Marie-Catherine BALLEREAU - Daniel BENQUET - Jérémie BESPEA
- Pierre FEYRIT - Guy IANOTTO - Jean-Michel LABORDE - Jean-Pierre LANDAT - Alain LERDU - Emmanuelle
MARCHAND - Dominique MARTIN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD - Aurore ROUBET

Pouvoirs de

Jérémie BESPEA A Valérie BOTTECCHIA - Guy IANOTTO A Pierre CAMANI - Emmanuelle MARCHAND A
Alain PASCAL - Aurore ROUBET A Dante RINAUDO

Secrétaire de séance

Emilie BAYLE

CONVENTION POUR LA FACTURATION ET LA PERCEPTION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES USAGERS DE LA COMMUNE DE MARMANDE

Rapporteur : Jean François THOUMAZEAU

Objet de la délibération

Convention pour la facturation de la redevance d'assainissement collectif pour le secteur Nord de Marmande

Visas

Vu le code général des collectivités territoriales, les articles L.5211-18 et L.5211.20,
Vu le contrat de délégation par affermage avec Ilots concessifs du 23 décembre 2009 du service public d'assainissement collectif et d'assainissement pluvial

Exposé des motifs

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Val de Garonne Agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement et à ce titre gère le service d'assainissement collectif pour la commune de Marmande.

Val de Garonne Agglomération a confié à VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux, l'exploitation du service d'assainissement collectif sur la commune de Marmande, dans le cadre du contrat de concession, et a décidé que les redevances du service d'assainissement collectif soient perçues via la facture d'eau potable.

Pour le territoire Nord de Marmande, Val de Garonne Agglomération a transféré sa compétence Eau potable au Syndicat mixte EAU 47. Dans son mode de gestion le Syndicat Mixte EAU 47 a confié à la SAUR, entreprise prestataire de service, l'exploitation du service d'eau potable sur ce secteur.

Le Syndicat EAU 47 a donc demandé à la SAUR de percevoir les redevances du service d'assainissement collectif sur la facture d'eau et de les reverser à VEOLIA.

Il convient d'établir une convention pour la facturation et la perception de la redevance d'assainissement collectif dans le secteur couvert par EAU 47.

Le Conseil Communautaire,

Valide la convention relative à la facturation et à la perception de la redevance d'assainissement collectif dans le secteur nord de Marmande, ci-annexée

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote		
Votants	67	
Pour	67	
Contre	0	[]
Abstention	0	

Publication / Affichage
Le 6 mai 2021

Fait à Marmande le 29 avril 2021

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération